L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 JUIN 1882. 55me Année.

[illegible], Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI 17, JUIN 1882.

Ventes faites aujourd'hui, à la Bourse d'Exem St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles.

PAR LE SHERIF.—Trois certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Amour, Français, Bons-Enfants et Champs-Elysées. Aussi, un certain lot de terre situé et se trouvant dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille-Levée, Marigny, Mandeville et le fleuve.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Terrain en de valeur, rue Toulouse entre Dauphine et Bourbon, Second District.

PAR GIRARDEY & MACON.—Placement superbe dans un grand centre d'affaires, en face du marché Français. Treize magasins en briques, à trois étages, splendidement construits, avec grande cour et entrepôts convenables à l'arrière. Tout le long il y a établi des emplacements populaires de commerce. Les mieux situés et les plus attrayants de ce centre, le plus animé du Deuxième District. Pour le commerce des épiceries, des marchandises sèches, des chaussures, de quincaillerie ou des liqueurs.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Joli cottage et trois terrains, sur la rue Claiborne, près Esplanade. Vente à crédit.

PAR N. V. VINET, constable.—A son entrepôt No 93 Passage de la Bourse. Une bague en or, une bague en diamant, un serin et une cage, un lot d'objets divers.

Vente importante de propriétés de commerce et de résidence, ce jour, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, annoncée pour le compte de succession et d'autres comptes, par MM. Girardey & Macon, encanteurs, vente sur laquelle l'attention de nos lecteurs est appelée. Voici la liste de ces propriétés :

1° Les magasins dits "Market Stores" situés en face le marché français, Nos 227, 239 et 241 rue de la Vieille-Levée, entre St-Philippe et Dumaine. Ils comptent treize magasins en briques à trois étages, pouvant être transformés en un grand bazar ou emporium commercial toujours fort recherché par de bons locataires et patronnés comme aucune autre propriété dans cette partie grande et populeuse de cette ville.

2° Les jolies maisons de résidence à deux étages, Nos 410 et 412 rue St-Charles, entre Euterpe et Terpsichore.

3° La jolie propriété-cottage à deux locataires formant toute la façade rue Chesnut, comprenant les lots angles Pleasant et Toledano.

4° Le cottage à deux locataires, nouvellement bâti et confortable, formant le coin sud-est des rues Milan et Carondelet, à moins d'un îlet de l'Avenue Napoléon, et près de la résidence de M. J. Burn.

5° La maison de résidence en bois, confortable, grande; le terrain est bien ombragé rue Dryades, entre Marengo et Constantinople.

6° Le cottage en bois et la moitié de l'îlet rue State avec devanture sur chacune des rues Laurel et Constance—contigus à la résidence de M. Ernest, jusqu'en face de la belle maison du Dr Pope et à peu de distance en-delà de la gare du chemin de fer à cheval de la rue Upper Magazine.

Pour les conditions et plus de renseignements, voir les annonces descriptives.

La question nationale des levées du Mississippi.

Que n'a-t-on pas dit sur la question des levées du Mississippi? Quels arguments n'a-t-on pas fait valoir en faveur des réparations, de la construction de ces levées par le gouvernement de Washington, lequel devrait comprendre, et comprend, en effet, n'en doutons pas, que c'est là un de ses premiers devoirs, mais qui agit pourtant comme s'il n'en avait pas la moindre conscience.

La question nous semble complètement épuisée : elle l'est en réalité, et nous n'y reviendrions pas, si de nouvelles inondations n'avaient, tout récemment encore, enchéri sur les anciennes, redoublé la détresse, déjà si grande, des populations, enlevé le dernier espoir qui restait à leurs pauvres âmes, brisées déjà par le malheur, et provoqué de nouvelles demandes d'allocations au Congrès pour les empêcher tout au moins de mourir complètement de faim.

Nous n'y reviendrions pas, si la solution de la question, au lieu d'avancer avec le temps, ne semblait, au contraire, reculer davantage.

A propos de ces inondations du Mississipi, dont la périodicité, le retour, aujourd'hui presqu'annuel (ne sera-t-on pas bientôt obligé de dire bisannuel?) rend, aux yeux de tout homme sensé, aussi manifestement nécessaire qu'obligatoire l'intervention sérieuse du pouvoir fédéral et l'emploi de toutes ses ressources financières, on a soulevé la question, étrange, suivant nous, de la nationalité du fleuve et de ses levées—question qui provoque d'interminables discussions et fait surgir une foule d'arguments plus ou moins justes, et dont quelques-uns ont été plus nuisibles qu'utiles à la cause que nous défendons.

Certains esprits sont allés jusqu'à demander si la Louisiane ou la région mississippienne qui portait jadis ce nom, ne faisait point partie des Etats-Unis lors de l'adoption de la Constitution. Or, il y a, dans sa situation physique et géographique, certaines conditions spéciales qui, si elle avait été primitivement englobée dans l'Union, eût, probablement, fait insérer quelque clause expresse à son intention dans la loi fondamentale.

C'est là d'abord une hypothèse gratuite que nous ne concevons guère. Comment, à cette époque éloignée, eût-on pu se préoccuper de l'action du Mississippi sur un immense territoire non peuplé, et à travers des Etats naissants ou à naître?

On ne s'explique pas davantage la nécessité, plus tard, du moindre amendement à la Constitution sur ce sujet. Quand les Etats-Unis ont acheté la Louisiane, ils l'ont acquise dans les mêmes conditions que les autres Etats, avec les mêmes privilèges à exercer, les mêmes obligations à remplir.

La Louisiane fait partie de la Confédération des Etats-Unis, au même titre que le Massachusetts, le New York, d'abord; que l'Ohio et l'Illinois, plus tard. Est-ce que le gouvernement de Washington, qui vit des produits de l'industrie de ces Etats des revenus qu'ils lui procurent, hésite à leur venir en aide, quand une calamité publique les a frappés, quand ils ont quelques canaux à creuser, quelques travaux publics à faire, dont l'exécution peut être le moins du monde profitable au pays entier? Doivent-ce même ces travaux avoir un caractère presque exclusivement local, n'est-il pas de l'intérêt bien entendu du gouvernement de soutenir les Etats dans leurs efforts, quand ils se sentent trop faibles pour atteindre, avec leurs seules forces, le but qu'ils poursuivent?

Lorsqu'il s'agit de l'intérêt, de la prospérité de tous, que signifient les questions de propriété nationale et de propriété d'Etat, les mesquines discussions sur les pouvoirs et privilèges de celui-ci ou de ceux-là? Est-ce que toutes ces distinctions, toutes ces ergoteries sont de mise en pareil cas? Est-ce que toutes ces choses ne devraient pas s'unir, s'allier, se fondre pour ainsi dire, dans le creuset du patriotisme commun, pour concourir ensuite fraternellement au même but?

Dans une confédération, ou, si on l'aime mieux, dans une association d'Etats, qui nous dira comment un Etat central peut exister par lui-même, *per se*, indépendamment des Etats, ses associés, puisqu'il n'est que la résultante des forces combinées de ses Etats, la mise en commun des efforts de chacun d'eux au profit de tous?

Quoi de plus naturel (et cette hypothèse même devrait-elle être posée?), qu'une partie de la masse, produit de l'apport annuel de chacun des membres, retourne à ceux d'entr'eux que le malheur a visités, non pas en proportion de leur apport, mais des infortunes qu'ils ont subies! Et cela, non pas seulement au nom de l'humanité, chose dont nous souvent on fait trop peu de cas, mais au nom de la justice la plus stricte, au nom de la plus haute, de la plus habile des politiques, au nom du principe même de la fédération et de l'association!

Que signifie maintenant ce système qui consiste à dire que l'Etat n'a absolument à se préoccuper que d'assurer la navigation du fleuve et nullement de sauver des inondations les terres riveraines?

Quel triste esprit, nous ne voulons pas dire quelle mauvaise foi, a fait admettre cette étrange idée de levées destinées à enchaîner le fleuve sans protéger les terres riveraines — comme si toute levée n'avait pas naturellement, nécessairement, le double emploi qu'on voudrait lui enlever.

Mais pour ceux que ni les principes, ni les sentiments du devoir ne peuvent ramener, il reste le motif tout puissant de l'intérêt le mieux entendu, le plus évident, nous dirons le plus grossier.

Comment! l'on se refuserait à voter une dépense qui, une fois faite, donnerait à tous, pour longtemps, une complète sécurité, mettrait de magnifiques récoltes à l'abri d'effroyables calamités, et et assurerait au trésor d'abondantes recettes annuelles, et l'on s'exposerait par ce refus, à perdre, chaque année, plus que ne coûteraient les travaux demandés!—Le calcul a été fait; personne n'a osé prétendre que les chiffres fussent exagérés—et l'on se donnerait le triste plaisir de s'appauvrir soi-même, de ruiner la plus riche vallée du monde, de semer la misère là où devrait régner l'abondance! et cette immigration même qui vient enrichir le pays, dont on se fait une gloire, que l'on oppose avec orgueil aux vieilles contrées d'Europe qui se dépeuplent de tout ce qui se dirige vers l'Amérique, on l'écarterait avec soin de l'immense vallée du Mississipi, appelée à devenir le centre du plus vaste commerce de produits agricoles qu'il y aura jamais eu ici-bas!

Il y a là une aberration telle, que nous n'y voulons pas croire.

Encore une fois, le fait brutal pourra seul nous forcer d'admettre que nous n'aurions dû avoir confiance, ni dans la prévoyance, ni dans l'impartialité, ni dans le patriotisme du Congrès actuel.

La Charte de Ville.—La Chambre des Représentants ayant ratifié les légères modifications introduites dans la rédaction de la Charte de ville par le Sénat, il ne reste plus au bill, pour devenir loi, que la signature du gouverneur. Il est donc décidé que nous aurons un nouveau gouvernement municipal dès le troisième lundi de novembre prochain, époque où expirent les pouvoirs de la présente administration.

Orphéon Français.—Cette société chorale donne ce soir un grand festival au Pavillon du Fort Espagnol. Il y aura concert et bal. Ce que sera le concert, on peut se l'imaginer, avec les belles voix que possède l'Orphéon, leur excellente discipline, leur parfait ensemble, l'art consommé avec lequel elles sont dirigées. L'orchestre et l'Orphéon étonneront.

On trouvera dans une autre colonne le programme de la soirée. Après le concert il y aura bal. Le prix d'entrée est de 50 cents seulement, admission gratuite pour les dames et les enfants.

Les promeneurs se porteront en foule ce soir au Fort Espagnol, car la réputation de l'Orphéon est faite, et ses concerts sont devenus populaires. Les trains circuleront toute la nuit.

Fort Espagnol.—*La Mascotte* sera donnée aujourd'hui en matinée seulement au Fort Espagnol, car la soirée est consacrée au grand festival de l'Orphéon français.

Musique.—"Patience Lancers", fort gracieusement arrangé par J. Swartenbrook, est en vente au magasin de musique de Philip Werlein, 135 rue du Canal. Cette publication vient à propos, M. Oscar Wilde étant en ce moment à la Nlle-Orléans et ayant fait hier soir sa première conférence d'esthétisme "Tell me girl, do you ever yearn?"

M. John O'Meara, demeurant rue Poydras, No 258, déclare qu'il avait acheté un dixième du billet No 76,847 de la loterie de l'Etat de la Louisiane, à numéros simples, classe F, lequel a gagné, au tirage du 13 juin courant, le quatrième gros lot de dix mille dollars. Le billet lui avait coûté un dollar au bureau de Henry Lievens, No 247 rue Poydras, et le montant lui en a été promptement payé au bureau de la compagnie.

Deuxième liste de souscriptions, pour la Fête Nationale du 14 Juillet 1882.

Jules Manand	$ 5
Pierre Pouts & Sons	25
L. Chaplain	25
Pierre Casteron	10
G. W. Dunbar's Sons	10
H. Manuel	10
J. B. Cambeilh	5
D. Lopez	5
B. Casères	5
Cash	5
E. Tourné	1
A. Perdreauville	3
F. Landfried	2
B. Lafontaine	2
Paul d'Hérété	2
J. Senac	2 50
L. Pallas	2
A. Bottel	3
H. Lambon	10
Emile Angaud	15
J. Maury	5
R. Rousselot	5
Dr. M. Escoubas	2

M. H. D. Rayne, demeurant au coin des rues Baronne et Canal, déclare qu'il avait acheté un dixième du billet No 51,252 de la loterie de la Louisiane, classe F., lequel a gagné le troisième gros lot de $20,000 au tirage du 13 juin. Le billet lui avait coûté un dollar au bureau de Jno. Trisconi, No 6 rue Baronne, et le montant lui en a été promptement payé au bureau de la compagnie.

—Ceux qui ont essayé du Malakoff Bitters ont le plus grand éloge comme tonique anti-bilieux.

Le comité de la Chambre va déposer son rapport sur la proposition de M. Belmont de rappeler les droits sur le tonnage des navires et des steamers. Ce projet porte qu'après un temps déterminé, aucun droit de tonnage ne sera perçu sur les navires américains et étrangers, excepté sur ceux qui viendront d'un port interdit aux navires américains.

L'ex-secrétaire de la marine—M. Robeson—a prononcé, devant le Congrès, un discours dans lequel il critique amèrement l'administration de la marine dans les six dernières années.

Une dépêche annonce que les débats sur le bill des rivières et des postes a été clos. Le bill doit être pris immédiatement en considération, section par section. Les membres de la Louisiane, et, en général, tous les partisans des améliorations du fleuve, sont bien satisfaits des voes qui se sont fait jour dans la discussion préliminaire et du peu d'opposition que le projet a rencontré.

Un journal financier, qui est une autorité dans les questions de finances et d'économie, se plaint amèrement de la situation actuelle. Il constate que depuis la panique de 1873, la balance du commerce est contre les Etats-Unis et que $9,000,000 par mois passent des Etats-Unis en Europe. Nos importations augmentent, tandis que nos exportations diminuent.

On nous écrit de Londres, le 1er juin :

"L'Europe est engagée dans une campagne diplomatique qui marquera dans son histoire. On joue en plein, comme toujours; et ne voulant pas rester en arrière, les hommes d'Etat anglais ont essayé de gagner tout à la fois aux dépens de leurs adversaires et de leur propre partenaire. Le résultat est un dénouage coup de fortune. Aujourd'hui on parait effrayé des résultats possibles de l'attaque dirigée un peu à la légère contre la France. Mais que l'on se repente ou non de ce procédé, le mal est fait, et l'influence des deux puissances occidentales en Egypte est gravement compromise. Pour le public deux questions restent à résoudre. Jusqu'à quel point le ministère des affaires étrangères —qui, par nécessité professionnelle, doit connaître les ambitions britanniques—a-t-il pu céder aux instances du Foreign Office, et quel avancement a conduit ce dernier à se croire tout puissant à Constantinople!

La France et l'Egypte.

Vers la fin de l'empire on rencontrait des jeunes gens dépourvus de préjugés qui, n'ayant pas été témoins du coup d'Etat, ne savaient trop, disaient-ils, qui avait eu tort au 2 décembre, des républicains ou de Bonaparte; se vantant d'une impartialité qui leur coûtait peu, ils déclaraient vouloir agir comme si l'histoire de France avait commencé le jour même de leur majorité. Clément Duvernois fut le plus illustre de ces sages et magnanimes jeunes gens. Ce qui se passe et ce qui se dit depuis quelques jours nous rappelle hélas! Clément Duvernois. A chaque pas, on entend dans le monde politique, bien plus que dans le monde des affaires, des hommes importants qui ne sont pas tous jeunes, s'écrier avec dédain : "l'Egypte? Qu'est-ce que l'Egypte? Nous datons, nous, de 1870, et par conséquent nous ne connaissons en fait d'affaires étrangères qu'une question : celle de la frontière de l'Est. Pourvu qu'elle ne soit pas menacée, pourvu que M. de Bismarck ne nous désigne pas à ses Allemands comme une proie sur laquelle ils peuvent se ruer, nous ne nous soucions du reste de la planète autant que de cela!" Et ils font le geste bien connu d'Orgon, le digne père de famille.

Faut-il donc raconter à ces Orgons de la politique ce qu'est l'Egypte pour la France depuis tantôt un demi-siècle? Lorsqu'en 1840 Méhémet-Ali leva contre le sultan l'étendard de la révolte, prétendant se créer un empire qui aurait annexé à la vallée du Nil et la Syrie, et l'Arabie, et l'île de Crète, l'Egypte était déjà une terre fécondée par le travail et l'industrie d'une colonie française. Sa cause était si bien notre cause, que depuis l'opposition républicaine jusqu'à Thiers, alors ministre, et Guizot, alors ambassadeur à Londres, jusqu'à Louis-Philippe, le pays tout entier se prononça en sa faveur. S'il avait triomphé, notre influence devenait absolument prépondérante en Orient. Cela était évident, et voilà précisément ce qui inquiéta l'ambition russe, qui voulait se tailler dans la dépouille de la Turquie la part du lion, et la caduque Autriche qui, craignant tout ébranlement dans son voisinage, tenait à retarder la chute de l'empire ottoman, et l'Angleterre, toujours jalouse de la France dans la Méditerranée.

Elles s'entendirent à notre insu pour défendre le sultan contre son sujet. M. Thiers, avec un vif sentiment du rôle que doit jouer la France dans le monde, voulait relever le gant. Il fut abandonné par Louis-Philippe, trahi par Guizot, et la France eut l'humiliation de voir l'Europe expulser notre protégé de toutes ses conquêtes. Louis-Philippe, il faut avoir le courage de le dire, commit une faute énorme. A partir de ce moment, l'établissement de Juillet perdit tout son prestige au dedans comme au dehors, et les hommes d'Etat intelligents, tels que lord Palmerston, se mirent à compter ses jours.

Et, pourtant, telle était la nécessité de l'indépendance de l'Egypte, que Méhémet-Ali, quoique abandonné par nous et vaincu par les escadres combinées de l'Angleterre et de l'Autriche, finit par obtenir une paix honorable qui lui donnait la vallée du Nil à titre héréditaire et transformait la souveraineté ottomane en une suzeraineté presque nominale. C'est que l'Angleterre se rangea à la fin de notre côté. Elle qui redoutait Méhémet-Ali à la tête d'un empire s'étendant jusqu'au golfe Persique, elle le préférait simple gardien de la mer Rouge, au chef trop puissant et à la fois trop peu sûr des Osmanlis. Il en résulta entre elle et nous une communauté d'intérêts qui fut parfois une alliance intime et qui, sauf de très-rares et très-courtes exceptions, ne laissa jamais de place à un mauvais vouloir de part et d'autre. C'est l'indépendance de l'Egypte qui depuis quarante ans forme le lien le plus puissant entre le gouvernement de la reine Victoria et les divers gouvernements qui se sont succédé en France.

Ainsi, très grands intérêts de très nombreux Français en Egypte et occasion continuelle de relations cordiales avec l'Angleterre, voilà d'abord ce qui donne à cette question une importance considérable. Mais il y a plus. L'Egypte est géographiquement parlant, le centre du monde musulman, le point qui joint les Turcs d'Europe ou d'Asie et les Arabes d'Arabie et les Maures d'Afrique. Ce n'est guère que par l'Egypte que ces trois groupes communiquent. Rien ne peut passer de l'un à l'autre que par l'isthme de Suez et la vallée du Nil, pas plus les mots d'ordre du fanatisme que les germes du choléra, ainsi que nous le montrions l'autre jour. Que l'Egypte retombe aux mains du sultan, et le flot du panislamisme dont Abdul-Hamid est le représentant passionné s'étend immédiatement sur toute l'Afrique. Le désert entre en ébullition et se précipite sur la Tunisie et l'Algérie. Donc, de deux choses l'une;

Ou bien il faut maintenir l'indépendance de l'Egypte, en interdire l'approche aux commissaires aussi bien qu'aux troupes du sultan; ou bien il faut nous préparer à faire face en Afrique au plus redoutable soulèvement dont nous ayons encore été témoins. Que de troupes il faudra mobiliser parce que nous aurons eu peur de débarquer à Alexandrie quelques compagnies d'infanterie de marine!

En perdant l'Egypte, car la livrer au Turc c'est la perdre, nous perdons en outre notre influence dans la Méditerranée. Au delà de Gabès, on cessera de compter avec nous. L'Angleterre qui est si loin de la Méditerranée y possédera Gibraltar, Malte, Chypre; elle aura la haute main sur le canal de Suez, jusqu'au jour où la dislocation de l'empire ottoman lui donnera bien plus et bien mieux. Ce jour-là, condamnés à une irrémédiable décadence, nous nous demanderons s'il ne faut pas évacuer Constantine et Oran pour nous concentrer à Alger....

S'il est des Français que cette perspective laisse indifférents, nous avouons que nous elle nous exaspère. Quoi! après les désastres de 1870, juste expiation peut-être du régime impérial, nous devons voir, sans raison aucune, notre pays dépouillé de ce qu'il lui reste de plus précieux en dehors de ses étroites frontières continentales! Il va perdre son alliance unique, car qu'est-ce donc qui nous attachera encore l'Angleterre? Il va perdre les droits très-certains qu'il possède en Egypte et dont M. Waddington avait exigé, le 4 juin 1878, la reconnaissance formelle avant de se rendre au Congrès de Berlin. Il va perdre son principal boulevard contre les agressions du fanatisme musulman, et par conséquent la sécurité de ses possessions africaines qui lui ont coûté tant de sang.

Il va perdre son influence légitime sur la mer dont il possède douze cents kilomètres de côtes. Il va tomber au rang de dernière ou avant-dernière grande puissance. Et il se trouve des publicistes anglais pour nous dire que la question d'Egypte n'a pour nous qu'un intérêt sentimental, et, ce qui est odieux, il se trouve des Français, jusque dans la Chambre, dit-on, qui répètent ce propos méprisant!

Qu'a donc fait notre pays pour mériter un pareil sort? Cette fois-ci, il n'est vraiment pas coupable, ou, s'il l'est, c'est d'avoir accordé sa confiance à un ministre imprévoyant, irrésolu, incapable.

(*La République Française.*)

—Le Bitter Malakoff est un laxatif convenable.

—Télégraphié de Londres, le 2 juin : "Le *Standard* considère le projet d'une conférence comme une renonciation définitive et absolue au principe d'après lequel l'Angleterre possède en Egypte des intérêts ou des droits différents de ceux des autres puissances.

"Le *Morning Post* exprime des sentiments analogues.

"Le *Times* doute que le pays considère comme satisfaisantes les explications qui ont été données, la nuit dernière, par lord Granville et sir Charles Dilke, au sujet des affaires d'Egypte.

"Il est difficile de penser, dit le journal de la cité, que les résolutions prises éventuellement par les ambassadeurs dans une conférence, produisent plus d'effet sur la Porte que les recommandations identiques qu'ils ont soumises séparément au gouvernement ottoman, dans le courant de cette semaine.

"L'idée d'une conférence,—on ne peut guère en douter,—a été surtout mise en avant pour ménager les susceptibilités françaises, en offrant à la France l'occasion d'accepter une intervention définie de la Turquie comme un ordre de l'Europe.

"Le *Times* espère que l'envoi de la flotte de la Manche est pris au sérieux et que le gouvernement possède réellement une politique qu'il n'hésitera pas à poursuivre, ainsi que le commandent les intérêts du pays."

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

La réforme judiciaire en France.

Londres, 12 juin—Un correspondant télégraphie de Paris, à la date du 11 juin : "La chambre des députés a donné hier soir sur le projet de loi relatif à la réforme de la magistrature deux votes qui ont fait une profonde et peu favorable impression sur l'opinion publique en France. Ces votes tendent à abolir la stabilité dans la magistrature et à décider qu'à l'avenir tous les magistrats seront élus comme aux Etats-Unis et en Suisse pour une certaine période d'années seulement. En un mot ils renversent tout le système actuel, qui est basé sur les deux principes de l'inamovibilité des magistrats et leur nomination par le gouvernement.

La chambre peut encore revenir sur ces décisions. Jusqu'à présent elle a sanctionné le principe des changements proposés, laissant tous les détails à régler par la commission. Les républicains sont divisés en deux groupes égaux sur la question de l'élection. Le ministère est ouvertement hostile au principe électif. Ses partisans ont dû leur succès d'hier aux nombreux monarchistes qui, pour des motifs inconnus, ont jugé à propos de voter avec eux. M. Humbert, ministre de la justice, basant son opinion sur un article de journal, a déclaré l'autre jour que le système américain était détestable et avait abouti parfois à l'élection de voleurs par leurs complices. Que ce système ait de graves défectuosités cela est incontestable. Son introduction dans un pays comme la France, où le sentiment politique et religieux est porté à un si haut degré, ne saurait être envisagée avec satisfaction."

Les échauffourées d'Alexandrie.

Le Caire, 12 juin.—D'après les détails connus jusqu'à présent, les échauffourées d'Alexandrie ont commencé dans une rue près du Grand Square. La cause immédiate a été un coup de couteau donné par un Maltais à un jeune garçon arabe. Il s'est formé un rassemblement d'indigènes qui ont fait évacuer la rue à coups de bâton et ont poussé jusqu'au Grand Square, où ils ont démoli les pavillons de musique et saccagé le mobilier des cafés voisins. Les Européens ont quitté le square en toute hâte et se sont réfugiés pendant quelque temps au consulat français. Les soldats ont été appelés, mais ils ont assisté impassibles à l'œuvre de démolition et à l'effusion de sang.

La rue des Sœurs, habitée principalement par les Européens, a été complètement détruite. Les Européens tiraient par les fenêtres sur les Arabes dont plusieurs ont été tués. Les Arabes ont fait un terrible carnage parmi les Européens dans les rues. Le consul anglais a été arraché de sa voiture et frappé de coups de bâton sur la tête. Dervisch-Pacha et Arabi Pacha sont partis pour Alexandrie. Les troupes égyptiennes occupent les principaux points de la ville. Le capitaine du cuirassé anglais *Invincible* est chargé du consulat anglais.

Alexandrie, 12 juin.—Une grande surexcitation continue. Tous les magasins sont fermés. Les patrouilles des rues ont été doublées.

Les troubles d'hier ont commencé simultanément sur trois différents points. L'objet des émeutiers paraît avoir été le pillage, auquel les Levantins et les Arabes ont pris part. Un régiment de cavalerie et un régiment d'infanterie ont été envoyés à Alexandrie pour renforcer la garnison.

D'après le rapport officiel des échauffourées le nombre des Européens tués est de soixante-sept.

Londres, 12 juin—L'amirauté a reçu des dépêches confirmant la nouvelle du meurtre de l'ingénieur du Superb.

Les échauffourées d'Alexandrie, sauf l'attaque faite contre les consuls pendant que ceux-ci se rendaient à la résidence du gouverneur, semblent s'être bornées aux Arabes et aux Levantins. Pas un résident anglais que l'on sache n'a été blessé.

Une entrevue avec Arabi.

Paris, 12 juin—Le Clairon publie ce matin la dépêche suivante de son correspondant du Caire : "J'ai vu aujourd'hui (le 11) Arabi, en présence d'un grand nombre de personnes. A peine lui avais-je été présenté qu'il a fait à haute voix la déclaration suivante devant tout le monde : "L'Egypte regarde maintenant le khédive, Tewfik-Pacha, comme son plus mortel ennemi. Elle est bien décidée à continuer à défendre la sainte cause. Au besoin nous proclamerons la guerre sainte. Les menaces des étrangers ne nous intimident pas; nous les regardons comme vaines.

Elles rendent simplement impossible la solution amicale de la crise, car le khédive, appuyé par l'étranger, veut expulser les représentants et les vrais amis de son peuple. L'Egypte abhorre la guerre, mais elle défendra sa liberté les armes à la main jusqu'à la mort. Moi-même qui vous parle je suis prêt à me mettre à la tête de mes compatriotes. Le khédive recherche l'appui de l'étranger afin de conserver son trône. Peu lui importe que l'étranger prenne possession du pays. L'Egypte résistera et sera invincible. Nous proclamerons la guerre sainte et nous allumerons, s'il le faut, un incendie qui mettra le monde en flammes."

Discours de M. Gambetta et réponse de M. de Freycinet, à la séance du 1er juin, au sujet des affaires d'Egypte :

M. Gambetta.—J'affirme à la chambre que je n'avais nullement l'intention d'entrer dans le débat et je viens vous en donner immédiatement la preuve en ne présentant que quelques courtes observations. J'estime, en effet, qu'en dépit de certaines allusions contre ce qu'on décore du nom de politique d'aventures, il n'est bon, il n'est expédient ni pour la France ni pour le cabinet, de pousser jusqu'au bout la comparaison entre la politique du cabinet dont j'ai fait partie et la politique du cabinet qui siège sur ces bancs.

Je ne monte donc à la tribune que pour justifier une interruption qui m'est échappée tout à l'heure. Oui, quand j'ai entendu dire que, non content d'avoir abandonné la position spéciale, exclusive, que les traditions et les firmans faisaient à la France en Egypte; que non content d'avoir transporté au concert européen, c'est-à-dire à des adversaires, le règlement d'une question dans laquelle il ne s'agit pas de démembrer l'empire ottoman, mais de défendre le *statu quo*; quand j'ai entendu le directeur de la politique française déclarer que pour sortir de difficultés qu'avec un peu plus de fermeté on pouvait résoudre sans avoir recours à la guerre, au moment d'aller à une conférence européenne, qu'il y a une résolution absolue, prise d'avance, et qui est celle-ci : quelles que soient les circonstances, jamais, jamais, la France n'interviendra militairement... [Applaudissements prolongés et répétés.]

M. de Freycinet, président du conseil. —Je n'ai point dit cela!

M. Gambetta.—Je me suis rappelé qu'un jour Berryer est monté à cette tribune, et, devant une politique analogue, a dit ce mot qui le juge :

"Ne parlez pas ainsi! on ne parle pas ainsi de la France!" [Mouvement.—Vifs applaudissements.]

M. de Freycinet, président du conseil. —Je m'étonne et je regrette profondément que M. Gambetta ait pu me prêter le sentiment contre lequel il est venu protester. [Bruit à gauche.]

M. de Lanessan.—*Laissez* parler! On vient de raisonner sur une équivoque qu'il faut dissiper. [Bruit.]

M. de Freycinet, président du conseil. —Mon discours tout entier proteste contre cette interprétation. [Interruptions.] Comment! lorsqu'une pareille équivoque s'établit, quand, jaloux de notre dignité, vous applaudissez aux paroles de M. Gambetta, vous ne voulez pas que le chef du gouvernement rétablisse la véritable pensée du cabinet! [Parlez! parlez!]

Je n'ai jamais dit, je n'ai jamais voulu dire qu'en aucun cas, dans quelque circonstance que ce soit, la France ne serait pas amenée à intervenir militairement. [Interruptions sur divers bancs.] Ce que j'ai dit, ce que je maintiens, c'est que nous n'accepterions pas de trancher nous-mêmes la question par la force. [Applaudissements.] Nous nous ne trancherons pas la question isolément.

J'ai dit en même temps que nous allions dans le concert européen pour trancher cette question collectivement, que dès lors nous acceptions les charges, les responsabilités, les décisions, les moyens d'action du concert européen.

M. Gambetta.—D'avance! [Bruit.] Un seul mot, messieurs. En voulant atténuer ses premières déclarations, que l'*Officiel* mentionnera, M. le président du conseil les a aggravées. [Bruit à l'extrême gauche.]

M. de Lanessan.—Personne n'a pu s'y méprendre.

M. Gambetta.—Je constate avec plaisir que, seule, une fraction de l'extrême gauche sert de garantie à la parole ministérielle. [Bruit.]

Je dis qu'en dépit de ces atténuations la pensée ministérielle exprimée par M. Freycinet est tellement au fond de son esprit, qu'il a terminé ses rectifications déclarant qu'il était prêt à accepter, quelles qu'elles fussent, les décisions qui sortiraient du concert européen. [Mouvements divers.]

J'ignore si cette politique aura la sanction du parlement, si elle sera pratiquée dans le congrès; mais ce que je sais, c'est qu'elle est déjà inefficace, parce que vous venez de livrer à l'Europe le secret de vos faiblesses. [Exclamations. —Approbation.—Bruit.]

—On lit dans la *National Zeitung* du 31 mai :

"Les travaux de défense qui s'exécutent actuellement en Allemagne tant par terre que sur les côtes maritimes avaient été arrêtés par la commission impériale de défense présidée par le prince héritier il y a quelques mois. Un voyage d'inspection a été récemment entrepris par le grand état-major qui a vérifié l'état des travaux. Le maréchal Moltke s'était chargé spécialement des plans de défense de Kiel."

—Une correspondance télégraphique d'Alexandrie publiée par le *Times* du 1er juin, la garnison de cette ville a été considérablement augmentée dans le courant de la semaine dernière. L'exode des Européens continue. Tous les vapeurs à destination de Malte, Marseille, Gênes, Venise, Athènes, Constantinople et même Port-Saïd, sont encombrés de passagers. Dans toutes les villes de garnison, à l'exception du Caire et d'Alexandrie, les Européens ne peuvent plus séjourner à cause de l'attitude des soldats.

Un fil conducteur d'électricité, passant sous l'asphalte de la rue, à San Francisco, perdit son enveloppe dernièrement, et se répandit dans le pavé, lui communiquant une grande chaleur, et la fondant.

HORSFORD'S ACID PHOSPHATE est employé pour la dyspepsie. Il donne du ton à l'estomac et communique de la vigueur à tout le système.

Décédé hier matin, à 6 heures, à l'âge de 24 ans et 3 mois, EDMOND LABARRE. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Labarre, Tayès et Pollock, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures.

Le convoi partira de sa dernière résidence, rue du Bayou, entre Marais et Villeré.

Décédée, vendredi, 16 juin, à 2 heures moins 20 minutes de l'après-midi, à l'âge de 24 ans, LOUISE ANNA LIVAUDAIS, fille de feu François Livaudais Bacui et de Marie Estelle Mortimer. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, au coin des rues Ursulines et Prieur.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, MARDI, 20 juin, à 6 heures du matin, à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de feue Mme FRANÇOIS DUFOUR. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son époux. 17juin—2t

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré pour le repos de l'âme de feue Madame PAUL BERGERON, samedi, 17 juin, à sept heures du matin, à la Chapelle des Remparts. Les amis et connaissances de la famille sont priés de bien vouloir y assister. De la part de son mari et de sa mère. 14 juin—3t

Avis aux passagers.—Le départ du "Dupuy de Lôme" est fixé au LUNDI prochain, 19 juin, à deux heures de l'après-midi, précis. FORSTALL, ROSS & CLAYTON. 17juin—2t

Matinée! Matinée!
Samedi 17 Juin,
LA MASCOT,
AU FORT ESPAGNOL.
A l'arrivée du convoi de midi.
16juin—1t PP

FESTA DELLO STATUTO,
SOCIETA ITALIANA DI MUTUA BENEFICENZA.
Tutti i soci e consimidini che otterrassero per celebrare con un banchetto l'anniversario della festa dello STATUTO NAZIONALE, sono informati di nuovo, che detto banchetto avrà luogo DOMENICA, 18 giugno, alle ore 3 1/2 p. m. al lago Pontchartrain, Hotel Washington.
Per ordine del Pres: JOHN ROCCHI.
E. Troia, segretario. 16juin—2t

Argent remboursé POUR LES **Licences de Ville de 1881.**
Département des Finances, Hotel de Ville, Nlle-Orléans, 16 juin 1882.
Sur la livraison au Département des Comptes Publics des reçus de licence de 1881 émis par ce Département en vertu de l'ordonnance 6752 de la série de l'Administration concernant les commissionnaires, et de l'ordonnance 7395 de la même série relative aux femmes, les personnes auront remboursées avec des mandats au compte du Département de ce Département payable sur demande.
E. T. WALSHE, Administrateur des Finances.
16 juin—10t

BEURRE FRAIS.
(CREAMERY BUTTER) OSWEGO FOX RIVER
—DE—
W. H. McCONNELL & Cie,
Si bien connu et apprécié pour son goût délicieux et particulier, reçu par express tous les jours et vendu à aussi bon marché que le beurre frais ordinaire.
SMITH BROS & CIE., Seuls agents, 82 & 90 rue Poydras.
16juin—7t

Avis.
LE Dr CHARLES LANAUX, No 86 rue Royale, a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général, que devant s'absenter de la ville dans les premiers jours du mois de juillet, il serait heureux de voir tous ceux qui auraient besoin de ses services avant son départ.
16 juil—5t

LE Dr BORDE
A transféré son cabinet de consultation au No. 165 de la rue du Canal, près Dauphine, au-dessus de la pharmacie Haberwald. Heures de consultations, de 2 à 4 h. 4 juin—1m

Le Dr J. CARRIERE,
Ex-Interne des Hôpitaux de Paris, Lauréat de l'Académie de Médecine, No 2, rue Portalis, Près le Boulevard Malesherbes, PARIS, (France).
11 mai—au 30 juin

Proclamation Amendée.
Département exécutif, Etat de la Louisiane.
CONFORMEMENT aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, le 10 juin 1882, je, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, amende par le présent ma proclamation du ... avril 1882, de manière à ce qu'elle se lise ainsi : Dix jours pleins, c'est-à-dire deux cent quarante heures, au lieu de trente jours (sept cent vingt heures). Cet amendement entrera en vigueur et s'appliquera à tous les navires arrivant à la station de la Quarantaine et venant des ports désignés dans la Proclamation, à dater du quinzième jour de juin 1882. Toutes les autres parties de la Proclamation continueront comme maintenant à rester en vigueur, bien entendu que le port de Vera Cruz, que l'on doit être parfaitement salubre en ce moment, sera exempté des effets de cette Proclamation jusqu'au 1er juillet 1882.
En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et y ai joint le sceau de l'Etat, en la ville de Baton-Rouge, ce quinzième jour de juin, A. D. 1882. S. D. McENERY.
Pour le Gouverneur: WILL A. STRONG, Secrétaire d'Etat.
15 juin—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.
Vingt-huitième état annuel.
CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :
Primes reçues pendant l'année close le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente :

Risques de feu	$361,970 34
Risques maritimes	27,992 33
Risques de rivières	16,567 62
Total des primes	$396,530 69
Moins primes non acquises	76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882	$321,983 69
Pertes payées—	
Sur risques de feu	$83,202 06
Sur risques maritimes	7,711 06
Sur risques de rivières	7,393 66
Taxes et dépenses, moins intérêt	13,126 73
Réassurances et primes remboursées	19,103 16
	$111,686 17
	$139,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations	19,696 76
Profit	$101,250 76
La Compagnie possède l'actif suivant :	
Propriété foncière	$262,676 17
1443 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,294 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,781 27
Billets à recevoir	54,170 58
Primes en voie de collection	32,652 97
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Valletta Dry Dock Co.	10,400 00
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugements sur billets hypothécaires	4,295 00
Argent en caisse	51,843 94
	$706,187 20

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882. JAMES FAHEY, notaire.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.
DIRECTEURS.
P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE, M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ, B. FATJO, PAUL FOURCHY, EDWARD TOBY, CHAS. LAFFITTE, JOHN GEDDES, D. A. CHAFFRAIX, S. W. TAYLOR.
13 juin—

WM. E. MURPHY, AVOCAT,
Au No 77 de la rue de la DOUANE ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.
Consultations de 9 à 3 heures, en Français et en anglais.

ORPHEON FRANÇAIS,
Grande Fête de Nuit. (Concert et Bal.)
—DONNÉ AU—
Grand Pavillon du Fort Espagnol,
Le SAMEDI 17 Juin, à 8 h. P. M.
—PROGRAMME—
1. L'Espoir de l'Alsace, ouverture...Par l'Orchestre
2. Perles de la Reine, chœur, Songe d'une Nuit d'Eté, Ambroise Thomas...Par l'Orphéon
3. Aria, Falstaff...Par l'Orchestre
4. Le Bon Hubert, Chœur de L. de Rille...Par l'Orphéon
5. Solimda, Mercadante...Par l'Orchestre
6. Le Retraite, chœur de L. de Rille...Par l'Orphéon
7. La Princesse de Trébizonde, Offenbach...Par l'Orchestre
Les danses commenceront immédiatement après.
Admission...50 cents
Dames et Enfants gratis.
N. B.—Les trains courreront toute la nuit.
17juin—1

Matinée! Matinée!
Samedi, 17 Juin,
LA MASCOT,
Au FORT ESPAGNOL.
A l'arrivée du convoi de midi.
17juin—1t PP

T. CHAUVIÈRE, CHAPELIER.
93 Rue de Chartres, près Conti.
VIENT de recevoir par le steamer Discoverer, via Liverpool, 100 Douzaines Chapeaux Brésiliens, derniers genres, des nuances les plus nouvelles.
Egalement, par str Hudson, de New-York, un magnifique assortiment de Chapeaux de Paille, fantaisie. Vente à des prix très réduits.
17 juin..sam jeudi.

Avis,
$20,000. Nouvelle-Orléans, 14 juin 1882.
LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un dixième du billet No 51,252 tirage à numéro simple, Classe "F" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 13 juin 1882, le dit billet ayant coûté la somme d'Une Piastre, au bureau de Jno Trisconi, No 6 rue Baronne, Nlle Orléans, Lne, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.
Nom : H. D. RAYNE.
Résidence : Coin Baronne et Canal Nouvelle-Orléans, Lne.
17 juin—1t PP

Avis.
$10,000. Nlle-Orléans, 14 juin 1882.
LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un dixième du billet No 76,847, tirage à numéro simple, classe "F," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, mardi, 13 juin 1882, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de Henry Llorens, No 247 rue Poydras, Nouvelle-Orléans, Lne., et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.
Nom : JOHN O'MEARA.
Résidence : 258 rue Poydras, Nlle-Orléans, Lne.
17 juin—1t

Soumissions.
Département du Commerce, Nlle-Orléans, 30 mai 1882.
DES soumissions cachetées seront reçues au salon du maire jusqu'à midi, LUNDI, 10 juillet 1882, pour la vente du droit de passage et des franchises d'un chemin de fer double passant par les rues et terrains ci-après indiqués, à savoir :
1° De la jonction des rues Canal et Delta à Canal (selon les stipulations du contrat) à Baronne, Baronne à Delord, et de l'avenue St-Charles à la rue Madison, Carrollton.
2° De la rue Water à la rue Jackson, à sa jonction avec l'avenue St-Charles.
3° De la rue Tchoupitoulas par l'avenue Napoléon jusqu'à sa jonction avec l'avenue St-Charles.
4° Dans l'une quelconque des grandes rues entre Jackson et Madison jusqu'au Lac Pontchartrain.
Tous ces droits de passage ou franchises devront être vendus conformément aux stipulations du contrat enregistré dans le bureau de l'administrateur du commerce.
Condition—Comptant à la conclusion de l'acte notarié.
WM FAGAN, Administrateur du Commerce.
2 juin—3t Dim

Avis.
AVIS est par le présent donné que, à la session actuelle de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, une demande lui sera adressée pour l'adoption d'une loi réglementant la liquidation de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, et décrétant la libération des débiteurs de cette Association et la libération de leurs biens des charges, et des réclamations et hypothèques en faveur de la dite Association qui y seraient consenties.
Nlle-Orléans, 20 mai 1882.
Siquet—23, 30 mai—6, 17, 27 juin.

GRANDE FETE CHAMPETRE
—DONNÉE PAR—
L'Association de Bienfaisance des Bouchers
—A—
Oakland Park,
DIMANCHE, 18 JUIN 1882.
Entrée : 50 cents pour les messieurs. Gratuite pour les dames et les enfants.
On peut obtenir des invitations pour dames en s'adressant à
E. Tujague, au marché français.
B. Marie, au marché Poydras.
John Collins, au marché Dryades.
AMUSEMENTS.
Courses de poneys, Courses de mulets, Courses de Sulky, Courses de charrettes de bouchers, Courses de charrettes de lait etc, et autres amusements trop longs à énumérer.
Les personnes désirant participer aux courses s'adresseront pour informations à MM. G. Tujague, rue Decatur, 211 et à M. Jules Menard, coin des rues Poydras et Remparts ou sur les lieux le jour de la fête.
11juin—7t

LIQUIDATION
LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Bâtisse Touro.
ANNONCENT, respectueusement, à leurs clients et au public, qu'aux d'opérer une réduction finale de la succession de feu J. Levois, ils ont conclu de se retirer du commerce, et vendent, conséquemment, leur stock bien assorti de
Marchandises de fonds et de Fantaisie,
pendant les prochains mois qui vont suivre, à des prix grandement réduits pour les écouler rapidement.
Les acheteurs ayant besoin de bonnes marchandises trouveront augmenté en venant examiner les nôtres, attendu qu'elles se vendent à des prix plus modiques qu'ils ne l'ont jamais été en cette place.

CLAY PEAS.
EN magasin, 200 sacs de CLAY PEAS choix de la nouvelle récolte à l'usage des planteurs sucriers, en quantités à la convenance des acquéreurs. Paquets bien faits.
ALF. H. ISAACSON, No 52 rue Gravier.
12 juin—

NOTRE STOCK
—DE—
VÊTEMENTS
—POUR—
HOMMES,
JEUNES GENS,
JEUNES GARÇONS
ET ENFANTS,
—POUR LE—
PRINTEMPS ET L'ÉTÉ
—EST—
COMPLET ET COMPREND :
Le choix d'articles le plus grand et le plus élégant qui soit jamais sorti de nos ateliers.
Ils ont été confectionnés sur les derniers modèles dans le genre le plus élégant.
Ils ne sauraient être surpassés sous le rapport de la durée et de la beauté. Etoffes de Printemps seules employées.
HABILLEMENTS
De Première Communion.
Nous avons un grand et complet assortiment de ces habillements convenables pour jeunes garçons de toutes grandeurs.
—AUSSI—
UN CHOIX COMPLET DE
Articles de Toilette pour Hommes
—ET—
CHAPEAUX ÉLÉGANTS.
AVIS SPECIAL.
Nous offrirons à toute personne achetant des vêtements pour une valeur de $5,
Un des plus jolis Paletots de printemps qu'on ait jamais vu.
Nous disons exactement ce que nous voulons dire, sans rien exagérer.
QUICONQUE
examinera un seul instant notre stock en sera pleinement convaincu.
VENEZ LE VOIR CHEZ
MICHEL LION,
195, 197 & 199 Vieille Levée,
Coin Ste-Anne, vis-à-vis le Marché Français.
Le plus grand magasin de vêtements en détail qui existe en ville.
15avril—

Compagnie ancienne et sûre de Parasols de
ROBINSON,
ETABLIE EN 1858.
Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.
LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.
Importateur et marchand de tout genre de parasolerie, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.
Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.
Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.
Ordres exécutés le jour même de leur livraison.
JAMES M. ROBINSON, directeur.
Bureau et magasin, 346 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 12mars—1an

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.
W. G. TEBAULT
Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE
Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,
Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles
qu'il soit possible de trouver au Sud.
Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambres, sont pleinement un sûr avance de tous les meubles importés.
N'oubliez pas le numéro du magasin et sa devise :
"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."
W. G. TEBAULT,
37 39 et 41 RUE ROYALE
[illegible]

INVENTAIRE
CHEZ
B. & W. CRONER.
Afin d'écouler complètement les anciennes marchandises avant de procéder à l'inventaire annuel, il a été fait d'énormes réductions de prix dans tous les départements—surtout dans les soieries, les étoffes à robes, la bonneterie, les dentelles, parasols, serviettes damassées, moustiquaires, filets et articles de ménage en général.
L'attention spéciale est appelée sur un Creme Bunting à 10 cts la yarde; aussi sur du Bunting noir à 20 cts, garanti tout laine.
Grande variété de Union Lawns à 5 cts la yarde et au dessus de ce prix
Linons toile pure à 20, 25 et 30 cts.
N. B.—Des échantillons seront, sur demande, envoyés dans toutes les parties de l'Etat.
B. & W. CRONER, 141 Rue du Canal.
4 juin—1m

NOUVELLES MARCHANDISES
CHAPEAUX,
BONNETS,
FLEURS,
PLUMES.
Reçu, cette semaine, les dernières nouveautés en modes.
Mme C. Samson,
150 Rue du Canal.
4 mai—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE.
A. Brousseau's Son
17.....RUE DE CHARTRES.....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
5juin—1m

EVANS, ROUYER & CO.,
Agents-généraux pour Collection, Achat et Expédition. Aussi solliciteurs pour la Mutual Accident and Endowment Association. Quartiers-généraux, No 127 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne. Références, avec permission, à A. Baldwin, Esq., président de la New-Orleans National Bank, MM. Stauffer, Macready & Co., et MM. M. Schwartz & Bro.
Nos facilités pour l'achat de matériel pour chemins de fer, fournitures pour plantations et machines, sont sans égales.
Adresse : Boîte de Poste 748, Nlle-Orléans. Bureau : No 127 rue Gravier.
C. E. Evans, C. J. Rouyer, J. V. Altman.
19 mai—1an

ELKIN & CIE,
100..RUE DU CANAL..100
Viennent de recevoir par les dernières arrivages de Chine—
800 ROULEAUX DE NATTES
Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché.
RIDEAUX EN DENTELLE.
Une grande variété en nouveaux genres de Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.
STORES POUR FENÊTRES.
A dessins transparents et en Hollande, Blancs, Cramoisis et écrus.
Grande variété de franges nouvelles.
Nattes de Cocoa et de Manier.
Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.
TOILES CIRÉES et Linoleum pour Planchers
11mars—

J'AI transporté mon bureau du No 12 au No 6 rue Carondelet et je continuerai comme par le passé à faire des prêts et des placements sur hypothèques de propriétés de ville.
EMILE BOUNY, No 6 rue Carondelet.
21mai—1m

Demande d'emploi.
M. QUERNEST, ex-officier de l'Artillerie française, muni des meilleures références et parlant un peu l'anglais, serait heureux d'obtenir un emploi quelconque, si modeste qu'il soit. S'adresser à M. TUJAGUE, président de l'Union Française. 11 juin—7t

Demande
UN homme d'un âge mûr s'offre pour garder une propriété, la conserver en bon état, soigner les meubles, etc. Il se contenterait d'une légère rétribution, soit qu'on l'emploie en ville ou à la campagne, ou sur les bords du lac. S'entendant à la menuiserie et au jardinage, il peut se rendre très utile. S'adresser au No 150, rue St Antoine, entre Claiborne et Derbigny, à L. W. G. 4juin—10t

A louer ou à vendre.
MA propriété à la Baie St-Louis, Miss. En excellent état bien meublée. Jardin, verger, wharf et cabane à bain; tout complet. La propriété est contiguë à celles de MM. Paul Fourchy et H. F. Debliaux.
S'adresser à C. E. GIRARDEY, 31 rue du Camp.
11 juin—1 semaine

A louer
LA RESIDENCE (au-dessus du magasin de marchandises sèches) à l'encoignure Royale et St-Philippe, nouvellement réparée, repeinte et en parfait état.
EGALEMENT LE MAGASIN No 228 rue Royale, entre St-Philippe et Dumaine.
S'adresser à ELMORE DUFOUR, No 5, Hall et Court.
11juin—6t

A Louer.
DEUX chambres garnies, au premier, sur le balcon, et convenables pour deux messieurs ou une petite famille. La maison, occupée par la propriétaire et deux autres personnes, est située No 266 rue du Canal, entre Marais et Villeré, 1er District. Les personnes louant les chambres pourront, si elles le veulent, prendre pension à la maison.
6 juin—15t

A vendre.
TROIS TOMBES de famille toutes neuves, au Cimetière St-Louis, rue de l'Esplanade.
S'adresser à J. G. BIENVENU, No 114 rue du Camp.
28mai—1m

Tombes et Fours à vendre
DANS le cimetière St-Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés; réparation de tombes à des prix également modiques; aussi à vendre, une tombe en granite à très bas prix.
S'adresser à FLORVILLE FOY, Rue des Remparts No 22
25 mai—2m

A vendre
LA propriété connue sous le nom de Lewisburg Hotel, située sur le bord du Lac et à une petite distance des sources célèbres d'Abita. Cette propriété est en excellent état et offre de grands avantages comme résidence d'été. On vendra, aussi, avec la propriété, les meubles, un cheval, un Jersey wagon et les harnais.
S'adresser à l'Agence Robinson. No 5 rue Carondelet.
2 mai—

AYANT vendu mon magasin de papeterie et de fournitures de bureaux, ainsi que les départements de reliure et d'imprimerie à mes fils, F. et J. Durel, je me retire des affaires, et sollicite en faveur de mes successeurs le patronage dont le public m'a si libéralement honoré dans le passé.
PAULIN DUREL.

LES SOUSSIGNÉS ont formé une société sous la raison J. et J. DUREL, dans le but d'exploiter le commerce en général de la Papeterie, de la Reliure et de l'Imprimerie à l'ancien local, No 37 rue de Chartres, et sollicitent une continuation du patronage accordé jusqu'ici à notre père.
JOHN DUREL. JAMES DUREL.
1mars—1an

RONDS ET RAIES
Se combinant dans nos
MOUSSELINES, LINONS et CALICOTS,
GRENADINES dentelle espagnole,
MOLLS-MOLLS Mary à pois,
ILLUSIONS soufle, Dentelles espagnoles,
SOIE pour voiles, à pois Parasols,
GANTS en soie gaze, noirs et couleurs
TULLES et TISSUS à nuances lessivées.
Etc. Etc.
GRANDES REDUCTIONS.
Rubans nouveaux Gr. Gr., No 4, 5 cts la yarde
" " No 9, 10 cts la yarde
" New watered No 5, 10 cts la yarde
" " No 7, 12½ cts la yarde
" " No 9, 15 cts la yarde
COLS toile pour hommes, 12, 13 1/2, 14 pouces, 5 cts pièce.
MOUSSELINE dentelle imprimée, 16 yardes pour $1.
Articles de toilette pour hommes.
Quartier-général pour les éventails.
594&596 Rue Magazine 594&596 et et 5e magasin au-dessus de la rue St-Andrew
E. H. ADAMS.
11 mai—

RECLAMATIONS DE GENÈVE.
LES personnes dont les navires ou les marchandises ont été détruites par des CROISEURS CONFÉDÉRÉS ou qui ont payé des
Primes d'assurances sur des risques de guerre,
pourront en recouvrer la valeur en s'adressant à
J. G. EUSTIS,
Avocat et Commissaire, 36 rue Carondelet
10juin—6m

Compagnie d'assurance de l'Union en liquidation—No 31 rue Carondelet, Nlle-Orléans, 10 juin 1882—Un dernier dividende de $4 00, quatre piastres par action sur le fonds de cette Compagnie sera payé aux actionnaires sur présentation de leurs certificats à partir du 15 juin 1882.
JULES CASSARD, JOS. BAYLE, Liquidateurs.
11juin—15t

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,
SUCCESSEUR DE
HÉBERT & CIE.
59 Rue de Chartres, coin Bienville
Reçu pour les dernières cérémonies
Un choix considérable d'articles pour première communion
—Tels que—
CHAPELETS : CORNALINE et NACRE, nombre argent, &c., &c.
LIVRES DE PRIERES — Reliures riches — Velours, Satin, Ivoire, Maroquin, Nacre, Basile, &c., &c.
Le plus joli choix et le plus frais assortiment d'Images et Souvenirs de 1ère Communion, Images dentelles, Images habillées, Images chinoises, Images riches sur papier de riz et feuilles d'ivoire.
Tous les articles ci-dessus ont été reçus récemment et sont de la plus grande fraîcheur.
Ils seront vendus aux prix les plus réduits.
Vente en gros et en détail de tous les livres classiques français et américains.
Dépôt spécial des ouvrages français-anglais, — anglais-français, espagnols-français, &c, &c.
En vente à la Librairie Française :
L'ABDICATION DES 25-YEARS par Alfred Mercier.
L'HISTOIRE DES ETATS-UNIS, suivie de l'Histoire de la LOUISIANE, par Madame M. D. Girard.
HISTOIRE DE LA LOUISIANE, racontée aux enfants louisianais, par Mme Laure Andry.
Agence et abonnements à toutes les publications françaises de Paris et de New-York.
Reliures en tous genres.
26 mars—

Hôtels, Sources etc.

MAISON FRAPPART
MANDEVILLE, Lne.
CETTE MAISON, récemment construite, possède tous les agréments d'un hôtel de premier ordre. Faisant face au lac dans l'endroit le plus ombreux de Mandeville. Il y a des Chambres grandes et fraîches et des cottages pour familles.
La table est pourvue de ce que le marché de la Nouvelle-Orléans offre de mieux
Pas de système de table-d'hôte.—Repas servis à toute heure.
Ayant le Restaurant du bateau New Camelia, les occasions de pourvoir à mes hôtes tout le confort désirable, sont sans égales.
ED. FRAPPART, Gérant.
30 avril—3m—4 mer s

SOUVENEZ-VOUS QUE
L'HOTEL WASHINGTON au Lac Pontchartrain a été remis à neuf et réouvert par MM.
MIGUEL & TRISCONI
La cuisine est sous la direction de M. MIGUEL qui a comme chef cuisinier M. REMY LEBEGT. Les prix de l'établissement sont très réduits. Les maisons de bain ont été aussi remises à neuf. C'est le seul endroit où les familles peuvent jouir d'un bon bain. L'eau n'est pas affectée comme dans d'autres endroits du lac par les impuretés que les bassins y déversent. Les chars marcheront régulièrement comme l'indique un avis publié dans les journaux de la ville. On pourra avoir la nuit, un train extra pour $10 après le départ du dernier train. Les ordres pour repas commandés à l'avance seront reçus chez M. Trisconi, au coin des rues Canal et Decatur. 7 juin—SmPP

CULLUM SPRINGS HOTEL,
PRÈS DE BLADON SPRINGS, Ala.
CET établissement sera ouvert le 1er Juin 1882. Au nombre des maladies que guérissent ses eaux sulfureuses de Vichy et ses eaux ferrugineuses sont toutes celles des voies digestives, la diarrhée, la dysenterie, la dyspepsie, les affections du foie, de la rate, des reins, de la vessie particulièrement, le calcul urinaire, ainsi que celles auxquelles les femmes sont spécialement sujettes. Ces eaux sont également excellentes pour les maladies qui frappent les enfants pendant l'été.
Notre hôtel, tant sous le rapport de la beauté du site que sous celui de la salubrité, n'a pas d'égal dans le voisinage.—Billets, aller et retour, par la voie de Mobile et de la rivière Bigbee, $14.55. Des steamers partent de Mobile tous les mardis et samedis à 5 heures de l'après-midi. —Prix de la pension, $25 par mois; $10 par semaine. Références à la Nlle-Orléans : J. Rybecki, No 52, Decatur; J. Alsina, 406 Dryades; Dr Y. R. Lemmonier, No 156 rue St Louis, coin Remparts.
J. C. & S. C. O'HARA, Bladon Springs, Ala.
25mai—6 sem.

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Les prix sont très modérés. 19 mai—3m

Remède contre l'Asthme et les Maladies des Voies Respiratoires.
LA Poudre et la Mixture Anti-Asthmatique de F. GOUAUX pharmacien, sont reconnues par nombre d'attestations de médecins et de malades, comme médicament d'une efficacité certaine, pour l'Asthme, la Bronchite chronique, les rhumes, les Suffocations, la difficulté dans la respiration, et toutes les maladies des voies respiratoires.
Dépôts chez I. L. LYONS, coin Gravier et Camp;
" P. L. CUSACHS, coin Canal et Baronne,
où l'on peut se procurer des boîtes d'essai pour 25 cents. 12 mai

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 16 JUIN—CLASSE No 143
Tirage de 4 heures P. M.
[illegible]
Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font en public et sous la surveillance dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 16 juin 1882—4 heures P. M.
LOUIS H. FILIS, J. A. A. ROUSSEAU, Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les grandes pharmacies.